

## ACHATS

Quantité

Description

Ref.

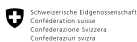
Date

N°o ref.

## JALONS 7

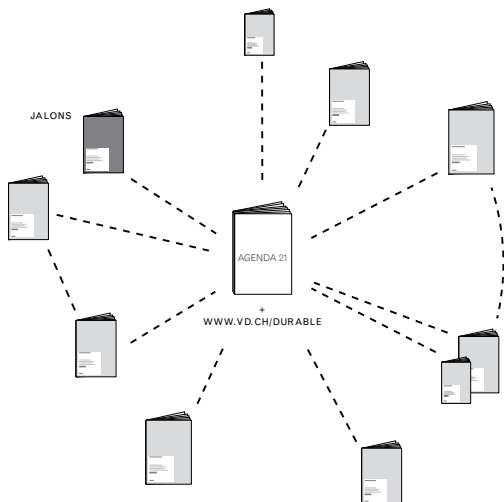
# GUIDE DES ACHATS PROFESSIONNELS RESPONSABLES SUR INTERNET

UNITÉ DE DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DÉPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES, ÉTAT DE VAUD  
SERVICE CANTONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, ÉTAT DE GENÈVE  
ASSOCIATION DES COMMUNES GÉNEVOISES  
CONFÉDÉRATION SUISSE, OFFICE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



Office fédéral du développement territorial ARE





## **COLLECTION « JALONS »**

### **COMMUNIQUER SUR NOTRE ENGAGEMENT**

Un « Jalons » sur l'engagement du Canton de Vaud pour le développement durable c'est l'occasion de présenter des projets illustrant concrètement l'avancement de l'Agenda 21 cantonal. Penser globalement et agir localement, valoriser ce qui se fait, renforcer l'efficacité économique, la responsabilité environnementale et la solidarité sociale, poser des objectifs et évaluer le chemin parcouru, telles sont les approches du développement durable que nous promovons.

L'Agenda 21 figurant dans le programme de législature 2007-2012 du Conseil d'Etat rappelle que l'Etat dispose essentiellement de deux leviers face aux défis du développement durable. Le premier est celui des politiques publiques dont il a la responsabilité, souvent partagée avec la Confédération et les communes. Il vise à mettre en place un cadre légal et réglementaire, ainsi qu'une organisation des prestations, qui soient favorables au développement durable.

Le second levier est celui de l'exemplarité vis-à-vis des autres acteurs au sein de la société vaudoise que sont notamment les communes, les régions territoriales, les milieux économiques, le monde associatif et, plus largement, les ménages et les individus. L'Etat ne saurait en effet atteindre seul des objectifs significatifs sans une volonté de tous.

Aujourd'hui, selon le Conseil d'Etat, l'adhésion de l'ensemble de la collectivité au développement durable est un impératif. Elle passe par la prise de conscience des efforts fournis, et ceux à entreprendre, pour orienter le développement du territoire vaudois vers plus de durabilité.

Fruit d'une collaboration étroite entre le Canton de Genève, le Canton de Vaud et de l'Association des communes genevoises avec le soutien de la Confédération, le « Guide des achats professionnels responsables » illustre le bien-fondé des partenariats entre collectivités publiques pour renforcer la prise en compte du développement durable.

Le présent Jalons a donc pour ambition de présenter succinctement le « Guide des achats professionnels responsables » et de promouvoir son utilisation via le site Internet [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch)

# SOMMAIRE

<b>1 ACHATS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>	<b>8</b>
1.1 Contexte des achats	8
1.2 Objectifs d'une politique d'achat responsable	14
1.3 Historique du Guide des achats professionnels responsables	20
-----	
<b>2 LE GUIDE</b>	<b>24</b>
2.1 Pourquoi le guide – Philosophie	24
2.2 Appropriation	27
2.3 Utilisation du guide sur Internet	32
2.4 Diffusion et perspectives	60

# AVANT-PROPOS

La perception du développement durable a sensiblement évolué en quelques années. Considéré, il y a encore peu, comme une notion vague et éloignée des réalités du quotidien, il s'est imposé comme un cadre de référence, une ligne directrice tant pour l'action individuelle que collective.

Aujourd'hui, il s'agit de définir comment le développement durable est appliqué et de choisir quelles sont les modalités pour la prise en compte de ses principes dans toute pratique. C'est tout l'objet du Guide des achats professionnels responsables: fournir un outil aux entreprises et entités publiques et privées, qui leur permette de mettre en place – ou d'améliorer – une politique d'achat qui soit en cohérence avec les objectifs d'un développement durable.

En Suisse, des dizaines de milliers d'entreprises et des centaines de collectivités achètent des produits et services nécessaires à leur bon fonctionnement. Ces achats professionnels - publics et privés - représentent chaque année plusieurs dizaines de milliards de francs. Si elles sont nombreuses à réorienter leur politique d'achat en donnant l'avantage aux biens et services les plus durables, les modes de production et de consommation devraient s'en trouver profondément modifiés.

En diffusant le Guide des achats professionnels responsables, les Cantons de Genève et Vaud confirment leur engagement à concrétiser le développement durable via leur démarche Agenda 21. En effet, nombreuses sont les recommandations du guide qui sont d'ores et déjà appliquées par leurs centrales d'achat.

Le présent Jalons veut promouvoir le Guide des achats professionnels responsables qui est disponible sur Internet et sous format papier. Cette première édition du guide est une « version 1 ». Elle s'enrichira inévitablement des différentes expériences des entreprises et entités publiques et privées qui se lanceront nombreuses, je l'espère dans une telle démarche.

D'ores et déjà nous leur souhaitons une bonne route sur la voie de l'achat durable...

François Marthaler  
Conseiller d'Etat vaudois,  
Chef du Département des infrastructures

Dans exactement deux ans, en juin 2012, nous allons fêter les 20 ans de l'Agenda 21 de Rio, pierre fondatrice des très nombreuses initiatives en matière de développement durable qui ont fleuri sur notre planète en général et, plus particulièrement, dans notre région et nos cantons.

Quelque soit la perception que chacun de nous peut avoir du chemin parcouru durant ces années, une chose est certaine : les deux principales recommandations formulées à Rio en 1992 gardent toute leur pertinence aujourd'hui. Ces deux « impératifs catégoriques » du développement durable, également mis en exergue lors du Sommet mondial de Johannesburg en 2002, concernent d'une part la nécessité de modifier nos modes de production et de consommation et, d'autre part, l'exigence d'une participation de tous les acteurs de la société.

Ainsi, il nous faut améliorer nos modes de production, faciliter l'intégration du développement durable dans la gestion quotidienne des entreprises. C'est le sens du guide « PME et développement durable », publié en 2003 par le Canton de Genève, en partenariat avec les représentants des milieux économiques. Par ailleurs et simultanément, nous devons opérer sur nos modes de consommation individuelle, c'est ainsi que le Canton de Genève a publié en 2005 les fiches « Pour une consommation responsable » afin de pousser chacune et chacun à devenir des consommateurs avertis.

Il restait à œuvrer sur le plus important levier en la matière: la politique d'achat professionnelle. Cette dernière combine en effet les impératifs de production durable, liés à une gestion appropriée d'une administration ou d'une entreprise, avec l'exigence d'une consommation responsable, à savoir une politique d'achat qui intègre les critères d'un développement durable.

Le premier pas vers cet objectif est désormais effectué avec le Guide des achats professionnels responsables qui vise à faciliter le travail des administrations et entreprises qui souhaitent s'engager sur cette voie. Nous nous félicitons d'avoir pu travailler de concert avec divers partenaires et, en particulier, avec le Canton de Vaud pour la réalisation de ce document qui, nous l'espérons vivement, constituera une pierre de plus, mais une pierre de taille, apportée à la construction commune d'un développement durable ici et ailleurs, aujourd'hui et demain.

Monsieur Pierre-François Unger  
Conseiller d'Etat genevois,  
Chef du Département des affaires régionales,  
de l'économie et de la santé

La «Stratégie pour le développement durable» du Conseil fédéral fournit la base nécessaire pour mettre en œuvre un développement durable de la Suisse conformément à son mandat constitutionnel. Elle comprend des domaines d'intervention et un plan d'action pour la durée de la législature en cours (2008-2011). Deux de ces domaines prioritaires concernent particulièrement la politique d'achat, il s'agit de «l'augmentation de la productivité de l'économie, associée à un découplage de la consommation de ressources et d'énergie» et de «l'utilisation durable des ressources naturelles ainsi qu'une réduction qualitative et quantitative des atteintes à l'environnement». Ainsi, le soutien de la Confédération à l'élaboration du Guide des achats professionnels responsables est en phase complète avec ses objectifs.

C'est dans le cadre du programme d'encouragement destiné à soutenir des projets provenant en priorité des collectivités publiques que la contribution de la Confédération s'inscrit. En effet, l'introduction d'une politique d'achats publics durables fait partie des thèmes préférentiels retenus. Le Guide des achats professionnels responsables prend en compte les trois dimensions du développement durable: la société, l'économie et l'environnement. C'est un projet innovateur qui a valeur d'exemple et qui peut être utilisé tant par les collectivités publiques et parapubliques que par les entreprises privées. Au final, l'application des recommandations du guide peut avoir un impact à long terme et il répond aux besoins des générations futures.

L'engagement des Cantons de Vaud et Genève, ainsi que de l'Association des communes genevoises dans cette démarche est réjouissante. Il concrétise le besoin d'atteindre le développement durable par un partenariat dans un esprit de collaboration constructive à laquelle la Confédération est attachée. Le Guide des achats professionnels responsables jouera certainement un rôle d'interface avec la société civile et le secteur privé, tous deux appelés à œuvrer pour le développement durable.

Maria Lezzi

Directrice de l'Office fédéral du développement territorial



PAPIER ET CARTON

L'Association des communes genevoises (ACG), qui regroupe les quarante-cinq communes du canton, est un acteur institutionnel important dans notre canton ; elle représente ainsi un soutien opérationnel non-négligeable au service des communes. Ses structures lui permettent d'exécuter de nombreuses tâches, dans des conditions optimales d'efficacité. Son rôle consiste à informer et à conseiller ses membres, ainsi qu'à défendre leurs intérêts communs auprès des pouvoirs publics et des organismes privés.

C'est dans le cadre du groupe de travail, piloté par le service cantonal du développement durable et constitué des représentants de différents services de l'État de Genève et de l'Unité de développement durable de l'État de Vaud, que l'ACG a été active, grâce à l'expertise fournie par son représentant. Ainsi, notre association a été au cœur de l'élaboration du Guide des achats professionnels responsables.

La mise en œuvre du développement durable est possible grâce au partenariat entre les différents acteurs des collectivités publiques, de l'échelon fédéral à celui des communes. L'engagement de l'ACG à l'élaboration de ce guide est donc un exemple de collaboration constructive avec le Canton de Genève et facilitera ainsi sa promotion auprès de ses 45 membres. En effet, chaque commune possède une marge de manœuvre quant à sa politique d'achat, et nombre d'entre elles souhaitent renforcer leur engagement à œuvrer pour le développement durable. Le Guide des achats professionnels responsables est donc un outil qui recevra certainement un écho favorable auprès de nos membres.

La diffusion du Guide des achats professionnels responsables suit le Guide pratique de l'Agenda communal édité en 2002 auquel l'ACG a également contribué. Nous souhaitons que cette fructueuse collaboration avec le Canton de Genève puisse se poursuivre et encourageons, dès ce jour, chacun de nos membres à se plonger dans le Guide des achats professionnels responsables et à le mettre en pratique!

Monsieur Jean-Marc Mermoud

Président de l'Association des communes genevoises et Maire de Pregny-Chambésy





# 1. ACHATS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

## 1.1 CONTEXTE DES ACHATS

### XXI<sup>e</sup> siècle: temps des enjeux globaux

Le XXI<sup>e</sup> siècle s'annonce comme celui des enjeux globaux. Le réchauffement climatique et ses effets induits, la pollution engendrée par les activités humaines, les tensions sociales et la raréfaction de certaines ressources non renouvelables et renouvelables sont des signes forts que notre mode de développement n'est pas soutenable à long terme.

Un objectif clé du développement durable est de maintenir au niveau le plus bas les atteintes à l'environnement et aux ressources naturelles. Il convient donc de favoriser une production compatible avec l'environnement en optimisant les flux de matières et d'énergie. Le développement durable postule également que les emplois offerts par l'économie doivent, directement ou indirectement, permettre à chacun de subvenir à ses besoins et à vivre dans des conditions décentes<sup>1</sup>. Dans cette perspective, les échanges économiques mondiaux sont particulièrement concernés.

Au niveau suisse, l'état des lieux du développement durable nous précise les défis à relever. Des indicateurs mettent notamment en lumière le fait que notre demande en termes de consommation n'est possible que grâce à l'importation massive de ressources naturelles et que la globalisation de l'économie renforce cette tendance.

Entre 1990 et 2008, l'ensemble des besoins matériels de la Suisse a augmenté de 14% pour atteindre 346 millions de tonnes en 2008. Cela représente 123 kilos par habitant et par jour. À l'origine de cette augmentation, les flux d'importations (y compris les flux cachés qui y sont associés), en hausse de 26%. Les flux indigènes (extraction indigène utilisée et non utilisée) ont quant à eux reculé de 7% sur la même période. Ainsi, en 2008 et pour chaque habitant, 86 kilos de matières ont été quotidiennement extraits, utilisés ou déplacés à l'étranger pour subvenir aux besoins de l'économie, contre 37 kilos en Suisse<sup>2</sup>.

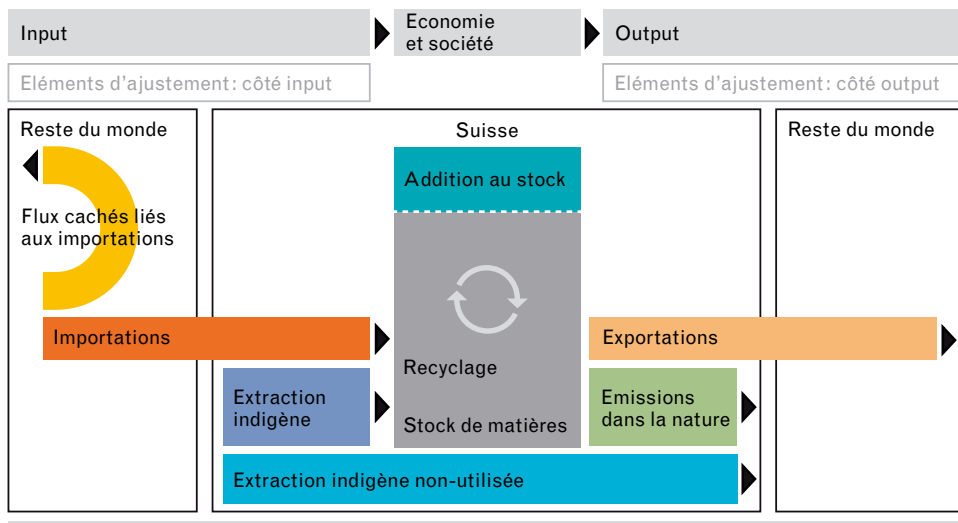
En 2008 toujours, la fabrication et le transport des biens importés en Suisse ont nécessité l'utilisation, dans d'autres pays, d'une quantité de matières 3,6 fois supérieure à celle représentée par ces biens eux-mêmes. On observe que cette quantité augmente plus fortement que les importations: il y a donc un déplacement chez nos partenaires commerciaux des atteintes causées à l'environnement par notre système économique et nos modes de consommation. Ainsi, les besoins matériels à l'étranger ont progressé d'environ 30% de 1990 à 2008, tandis que les importations ont augmenté de 12% dans le même temps. Cette hausse peut s'expliquer en partie par la tendance croissante à importer des produits finis<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud, «Postulats du développement durable», Secrétariat général du Département des infrastructures, Unité de développement durable (UDD), Lausanne, 2006.

<sup>2</sup> Indicateurs de développement durable, «Ensemble des besoins matériels», Office fédéral de la Statistique (OFS), Neuchâtel, 2010. L'ensemble des besoins matériels (ou TMR pour Total Material Requirement) comprend les importations et les flux cachés qui y sont associés, ainsi que l'extraction indigène utilisée et non utilisée.

<sup>3</sup> Indicateurs de développement durable, «Empreinte matérielle des importations», Office fédéral de la Statistique (OFS), Neuchâtel, 2010.

L'ensemble des produits importés et consommés en Suisse a non seulement un impact important sur l'environnement, mais également dans le domaine social. En effet, si la valeur ajoutée créée dans les pays producteurs s'avère positive, dans nombre d'entre eux, les conditions de travail ne respectent pas les conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui promeut le respect des droits sociaux, la santé et la sécurité des travailleurs et des populations.



Flux des matières pour la Suisse.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Comptabilité environnementale, « Comptes physique -flux de matières», Office fédéral de la Statistique (OFS), Neuchâtel, 2010.

## **Freins à l'émergence d'une consommation responsable**

Les impulsions à la libéralisation des échanges internationaux ont notamment été données par la signature de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) en 1947, puis par la naissance de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 1994. Et, malgré des effets positifs indéniables, elles ont leurs revers en termes de durabilité: «La production de biens et de services est soumise à une forte pression concurrentielle et se déroule dans un contexte mondialisé. La consommation augmente au niveau planétaire.<sup>5</sup>» Actuellement cette évolution se réalise clairement aux dépens de l'environnement, de l'équité et des conditions de travail.

Aujourd'hui, les incitations à consommer de manière responsable et à limiter les impacts sociaux et environnementaux de l'acte d'achat, sont insuffisantes, voir inexistantes. Dans une vision privilégiant le court terme où seul le prix compte, il est souvent économiquement plus avantageux de s'approvisionner en biens manufacturés venant de l'autre bout du monde. Or, le coût d'acquisition de tels biens ne comprend en général pas les impacts environnementaux et sociaux générés tout au long de leurs chaînes de production, du mode de transport, du coût d'utilisation et d'élimination. Ce coût est donc éloigné du coût réel en termes d'impacts. Il est donc fondamental d'internaliser ces coûts externes pour permettre une mise en concurrence des produits sur la base d'informations plus complètes et objectives, de façon réaliste et en phase avec les objectifs de développement durable.

Les biens acquis devraient être produits dans des conditions sociales et économiques décentes sans atteintes aux bases environnementales de la vie. L'internalisation de l'ensemble des impacts d'un produit dans son prix est donc la voie que l'économie devrait suivre. A long terme, cette internalisation des coûts externes dans le prix des biens et services, synonyme de changement de paradigme, devrait inévitablement poser les bases d'un développement économique plus équitable et environnementalement plus responsable.

<sup>5</sup> Stratégie fédérale pour le développement durable : lignes directrices et plan d'action 2008-2011, défi clef n°4 *Economie, production et consommation*, Conseil fédéral suisse, Office fédéral du développement territorial (ODT), Berne, 2008



## **Levier d'action pour les collectivités: les achats publics**

La maîtrise des impacts de nos modes de consommation est un enjeu fondamental du développement durable. Il s'agit dès lors de donner des impulsions pour réorienter la fabrication et la consommation de biens, en favorisant ceux qui répondent, tout au long de leur cycle de vie, à des exigences économique, environnementale et sociale élevées. Progressivement, les différents échelons institutionnels y contribuent et montrent l'exemple – la Confédération, notamment par le biais de sa politique intégrée des produits, les cantons et les communes – par la prise en considération très fréquente de cette thématique dans leurs Agendas 21.

Chaque année en Suisse, les achats publics représentent un montant de plus de 36 milliards de francs, soit environ 10% du produit national brut (PNB)<sup>6</sup>. Ils s'avèrent donc être un puissant bras de levier pour «orienter l'ensemble de la société vers un développement durable susceptible d'améliorer la qualité de vie pour tous, non seulement au niveau local mais aussi à l'échelle globale»<sup>7</sup>. Par la mise en place d'une politique d'achat responsable, les collectivités publiques peuvent donc influencer le marché et obtenir une amélioration des produits et des services fournis.

L'exigence ou la promotion de leur adéquation avec les objectifs du développement durable a un réel impact, ce d'autant plus que les achats publics touchent une grande variété de produits et de prestations: équipements bureautiques, matériel scolaire, nourriture, vêtements, produits de nettoyage, etc. L'action de la collectivité est d'autant plus importante qu'elle a une «influence considérable tant sur les décisions des entreprises que sur les perceptions du public»<sup>8</sup>. Les collectivités publiques doivent ainsi se responsabiliser face à l'avenir et inciter tous les acteurs de la société à également favoriser l'implémentation des principes de durabilité dans leur fonctionnement pour préserver durablement les ressources, diminuer les émissions, limiter l'empreinte écologique de la Suisse, utiliser les deniers publics de façon efficiente et promouvoir le bien-être social et sanitaire.

De plus, les collectivités publiques ont un devoir: celui de montrer l'exemple et de participer activement à la résolution de problèmes globaux, tels que l'épuisement de certaines ressources naturelles et l'intégration des principes du développement durable dans le fonctionnement de notre société.

Sont donc concernés par ce Guide des achats professionnels responsables tant les directions d'institutions, d'entreprises, que les autorités communales et cantonales, tout comme les personnes responsables de centrales d'achats ou celles appelées à acquérir des biens et services de manière ponctuelle. Ce guide leur permet de s'informer sur les enjeux d'une telle démarche et de trouver les méthodes et critères pour mener à bien la mise en place ou l'amélioration d'une politique d'achat qui doit répondre à des attentes et des impératifs exigeants sur le plan économique, environnemental et social.

Instrument pratique, le présent guide répond à cette volonté de promouvoir la mise en place de politiques d'achat responsable et de faire émerger des modes de consommation en accord avec les principes du développement durable.

<sup>6</sup> « Politique intégrée des produits: Marchés publics écologiques », Office fédéral de l'environnement (OFEV), <http://www.bafu.admin.ch>

<sup>7</sup> Achats publics durables: bonnes pratiques en matière de développement durable, Office fédéral du développement territorial, Berne, 2007

<sup>8</sup> Achats publics durables: bonnes pratiques en matière de développement durable, op. cit.



MOBILIER

## **1.2 OBJECTIFS D'UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE**

La perception du développement durable a sensiblement évolué en quelques années. Aujourd'hui, il s'est imposé comme un cadre de référence, une ligne directrice incontournable tant pour l'action individuelle que collective. La question qui se pose n'est plus de savoir s'il faut adopter ou non, les principes d'un développement durable dans sa pratique quotidienne, mais bel et bien de définir quelles sont les modalités optimales de leur intégration.

Dans cette perspective, favoriser une politique d'achat responsable est un vecteur pour orienter les collectivités et entreprises vers une prise en compte équilibrée de la responsabilité environnementale, la solidarité sociale et l'efficacité économique dans leurs modes de consommation.

Acheter responsable permet conjointement de :

- préserver les ressources naturelles et diminuer les émissions polluantes ou participant à l'augmentation de l'effet de serre ;
- contribuer à la promotion du bien-être sanitaire et social, notamment des personnes travaillant dans la production des fournitures et services consommés ;
- réaliser directement ou indirectement des économies substantielles, si l'on adopte une vision des coûts sur tout le cycle de vie du produit acquis.

Agir au niveau de la politique d'achat, c'est se donner les moyens d'améliorer l'allocation des sommes considérables dépensées chaque année dans le domaine des achats professionnels.

Secteur d'importance en termes de volume et d'impact potentiel, le domaine des achats professionnels, à l'instar des achats individuels, représente donc une opportunité de choix pour contribuer à la mise en œuvre du développement durable.



# CE QUE FAIT LA CONFÉDÉRATION

## STRATÉGIE DU CONSEIL FÉDÉRAL POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Stratégie pour le développement durable 2008-2011 du Conseil fédéral comprend cinq lignes directrices<sup>9</sup> :

1. **Se responsabiliser face à l'avenir** signifie promouvoir le principe de précaution, le principe du pollueur payeur et le principe de responsabilité.
2. **Prendre en compte les trois dimensions de manière équilibrée** implique que les trois domaines « responsabilité environnementale », « capacité économique » et « solidarité sociale » doivent être traités à égalité.
3. **Intégrer le DD dans tous les domaines politiques** signifie que toutes les activités et processus du Conseil fédéral et de l'administration fédérale doivent être considérés.
4. **Accroître la coordination entre les domaines politiques et améliorer la cohérence** : toute décision politique à grande portée doit être précédée d'une évaluation précoce de ses conséquences sociales, économiques et écologiques. Cette approche nécessite des procédures de décision transparentes et l'implication de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une appréciation des conflits d'intérêts.
5. **Atteindre le développement durable par le partenariat** : tous les niveaux institutionnels (cantons, communes, Confédération) doivent collaborer de manière constructive et assumer pleinement leur rôle d'interface avec la société civile et le secteur privé, tous deux appelés à œuvrer pour le développement durable.

## LA POLITIQUE INTÉGRÉE DES PRODUITS<sup>10</sup>

La Stratégie de la production intégrée des produits (PIP) s'apparente à une politique de gestion durable de l'ensemble des produits qui est une composante de l'action prioritaire du Plan d'action de la Stratégie pour le développement durable du Conseil fédéral (axe: « Economie, production et consommation »).

L'objectif de la PIP est que « les produits et les services doivent satisfaire à des exigences économiques, écologiques et sociales sur tout leur cycle de vie ». Elle doit en outre être complétée par des mesures ciblées permettant d'encourager l'efficacité matérielle.

La Confédération souhaite mieux ancrer la PIP dans les textes légaux et intégrer ses principes dans d'autres secteurs économiques, à l'instar des marchés publics, pour encourager fortement la demande en produits répondant à des standards sociaux, économiques et environnementaux élevés de la part du secteur privé et du secteur public.

Outre cette réorientation voulue des modèles de production et de consommation vers plus de responsabilité et durabilité, la Confédération prévoit également de proposer, dans le cadre d'une gestion durable des matières, des stratégies visant à réduire la consommation de ressources et les incidences sur l'environnement tout en assurant une qualité équivalente ou supérieure des produits.

<sup>9</sup> « Stratégie pour le développement durable », Office fédéral du développement territorial (ARE), in site Internet de l'ARE : <http://www.aren.admin.ch>

<sup>10</sup> « Stratégie de la politique intégrée des produits (PIP) », Office fédéral de l'environnement (OFEV), in site internet : <http://www.bafu.admin.ch>

# POLITIQUE D'ACHAT DE LA CENTRALE D'ACHATS DE L'ÉTAT DE VAUD (CADEV)

Pour renforcer le rôle d'exemplarité de l'Etat en matière d'allocation efficiente des ressources et de préservation de l'environnement, la CADEV poursuit sa mise en œuvre d'une politique d'achat responsable. L'enjeu est de taille, sachant que non seulement l'acquisition du matériel informatique, du mobilier, des fournitures administratives, mais aussi scolaires, est sous sa responsabilité.

## **MISSIONS DE LA CADEV**

Au service des services de l'administration cantonale, la CADEV est notamment chargée de :

- approvisionner tous les services en équipements et fournitures nécessaires à leur bon fonctionnement et tenir le stock des articles d'usage courant dans l'administration et le secteur scolaire ;
- participer aux appels d'offres pour l'acquisition de mobilier et à la négociation de différents contrats d'entretien ;
- imprimer tous les formulaires répondant aux besoins de l'administration, le matériel de vote pour les scrutins, des publications de l'administration et les moyens d'enseignement vaudois ;
- conseiller les différents services, dans le choix de leurs fournitures et l'organisation de leur approvisionnement, de manière rationnelle et économique.

Chaque année, la CADEV répond aux besoins de ses clients et engage plusieurs dizaines de millions de francs en tenant compte de différents critères tels que le meilleur rapport qualité prix, le service après-vente et les délais de livraison, tout en veillant à tendre vers une normalisation et à une réduction du nombre et choix des fournitures de son catalogue. C'est dans ce cadre qu'elle intègre – à chaque fois que faire se peut – des critères de durabilité en collaboration étroite avec l'Unité de développement durable et en s'appuyant notamment sur le Guide des achats professionnels responsables.

## **MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE D'ACHAT RESPONSABLE**

En premier lieu, une analyse de l'ensemble des fournitures et matériels proposés par la CADEV a été effectuée. La priorité a pu être donnée aux postes les plus importants financièrement ou en terme de volume. Ce travail a notamment permis de révéler que le développement durable est déjà largement pris en compte, mais pas de manière systématique. Par exemple, en 2009, 64 % des enveloppes achetées étaient en papier recyclé, 20% en papier FSC mix et les 16% restants n'avaient aucun label. Il convient donc d'étudier, d'une part, si la part des enveloppes en papier recyclé peut être augmentée, et d'autre part, si certaines enveloppes doivent impérativement être en papier blanc, si

celles-ci peuvent être en papier labellisé FSC 100%. Ainsi, à terme la famille papier sera dans son ensemble acquise selon des critères de développement durable.

Le même type d'approche et d'analyse sera ensuite appliqué à d'autres éléments de l'assortiment acquis par la CADEV pour, petit à petit, renforcer la prise en compte du développement durable dans la politique d'achat. Parallèlement à cette démarche, les fournisseurs sont également analysés sous l'angle du développement durable pour assurer que leur mode de gestion au niveau social et environnemental soit en phase avec les objectifs de la CADEV.

#### **LE « SHOP CADEV » : GUICHET EN LIGNE**

A moyen terme, le caractère durable des différentes fournitures proposées par le biais du guichet en ligne sera clairement identifiable. Un travail de sensibilisation des responsables des achats au sein des services de l'administration est prévu pour diffuser les bonnes pratiques. Selon les opportunités, les articles les moins durables pourraient être remplacés par d'autres, tout en respectant les besoins des services.

#### **EXEMPLE SIGNIFICATIF**

L'appel d'offres du Partenariat des achats informatiques romands qui regroupe plusieurs cantons et organismes publics et parapublics, lancé en octobre 2009 pour un montant de 27 millions de francs (période 2010-2011), comprenait des critères de développement durable précis, à savoir des conditions environnementales éliminatoires et des exigences sociales sur les conditions de travail des employés de la chaîne de production, en lien avec les conventions de base de l'Organisation internationale du travail. Pour la partie de l'Etat de Vaud, cela représente environ 1'900 postes de travail à remplacer chaque année, sur un total de 9'000 postes que compte l'administration cantonale.

# CENTRALE COMMUNE D'ACHATS DU CANTON DE GENÈVE

## **LA LÉGENDE AMÉRINDIENNE DU COLIBRI**

*Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés et atterrés observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau dans son bec pour les jeter sur le feu. Au bout d'un moment, le tatou, agacé par ses agissements dérisoires, lui dit: « Colibri ! Tu n'es pas fou ? Tu crois que c'est avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ? » Le colibri répondit alors: « Je le sais, mais je fais ma part. » La légende raconte que chaque animal se sentit concerné, que chacun à sa manière fit sa part, et que la forêt fut sauvée.*

Comme le colibri, la Centrale Commune d'Achats du Canton de Genève se sent concernée par l'empreinte sociétale et écologique qu'elle produit. Elle s'est engagée, à travers son règlement et sa politique d'achat, à intégrer dans le cadre de ses acquisitions les principes de développement durable en vue de contribuer et promouvoir l'achat responsable. Dans ce sens, elle :

1. demande à ses principaux fournisseurs de s'engager également en signant la déclaration d'engagement du respect des principes de développement durable
2. privilégie les fournisseurs démontrant avoir entrepris des actions favorisant le respect de la composante sociale et/ou environnementale, dans le cadre de la gestion de leur entreprise, et qu'il en est de même pour leurs sous-traitants et fournisseurs;
3. exige et/ou privilégie les produits fabriqués en respect des composantes sociale et environnementale;
4. privilégie les produits issus du commerce équitable;

Elle étudie les marchés et réalise une veille dans le domaine en vue de favoriser un équilibre entre achat responsable et usage parcimonieux des deniers publics.



VÊTEMENTS

### 1.3 HISTORIQUE DU GUIDE DES ACHATS PROFESSIONNELS RESPONSABLES

La collaboration entre les collectivités, pour tendre vers le développement durable, est essentielle. Sa valeur ajoutée est notamment l'échange de bonnes pratiques et la mise en commun des ressources humaines et financières.

Le Guide des achats professionnels responsables a été élaboré dans le cadre de la mise en œuvre de la «Loi sur l'action publique en vue d'un développement durable (A2 60) Agenda 21» adoptée en mars 2001 par le Grand Conseil de la République et Canton de Genève.

Le Service cantonal du développement durable a initié ce guide avec ses propres partenaires internes et externes, dont l'Association des communes genevoises. C'est en cours de projet que l'Unité de développement durable du Canton de Vaud a été invitée à y contribuer. Le guide a été validé par le Comité interdépartemental de l'Agenda 21 cantonal, puis par le Conseil de développement durable genevois qui réunit des représentants des milieux économiques, de la protection de l'environnement et du secteur social.

Le soutien du Guide des achats professionnels responsables par la Confédération, via l'Office du développement territorial, a été possible par le biais de son programme d'encouragement pour le développement durable. Ce dernier a été créé pour inciter les représentants des Cantons, des Villes, des Communes, des régions et des groupes d'intérêts à entreprendre des projets contribuant à la mise en œuvre du développement durable. Parmi des thèmes préférentiels, dont fait partie l'introduction d'une politique d'achat public durable, ce programme soutient des actions novatrices ayant valeur d'exemple.

Pour le Canton de Vaud, ce guide est en phase avec l'Agenda 21 figurant dans le programme de législature du Conseil d'Etat vaudois 2007-2012, dont un des objectifs prioritaires est « la préservation de l'environnement et l'utilisation efficace des ressources naturelles »<sup>12</sup>. Pour l'Unité de développement durable l'objectif est de promouvoir l'utilisation du guide au niveau vaudois via le site Internet [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch) qu'elle a développé. C'est également l'occasion de renforcer la collaboration avec la Centrale d'achats du Canton de Vaud (CADEV) en matière de politique d'achat responsable.

Depuis le début du projet en 2008, un certain nombre d'interventions parlementaires concernant les politiques d'achats conduites par les collectivités, tant aux niveaux cantonaux que communaux, ont été déposées. Aujourd'hui, les responsables d'achats au sein des collectivités sont appelés à tenir compte du développement durable de manière systématique. Ainsi, la diffusion du Guide des achats professionnels responsables sera un réel appui pour les accompagner dans les démarches entreprises.

<sup>12</sup> [www.vd.ch](http://www.vd.ch)



PRODUITS DE NETTOYAGE

fabrique a  
ans les an-  
sur la Liste



A vérifier auprès du fabricant

10:00 10/10/2011 10:00 10/10/2011







LE GUIDE

# 2. LE GUIDE

## 2.1 POURQUOI LE GUIDE - PHILOSOPHIE

L'amélioration de nos modes de production et de consommation représente une condition incontournable d'un développement durable. Dans cette perspective, toute collectivité, entreprise privée, entité parapublique ou citoyen peut agir, par le biais d'une mise place d'une politique d'achat responsable.

Aujourd'hui, de nombreuses indications, labels et recommandations sur les produits et leurs modes de production, sont diffusées. Toutefois, leurs fondements scientifiques et des indications pour une utilisation simple de ces informations dans le cadre d'achats professionnels ne sont pas toujours disponibles.

Les objectifs de ce guide sont :

- de permettre aux décideurs et aux acheteurs, dans un premier temps, de s'informer sur les enjeux auxquels leur organisation est confrontée en matière de politique d'achat responsable et de les sensibiliser aux principes du développement durable ;
- de fournir, dans un deuxième temps, des méthodes et outils pratiques facilitant l'intégration de critères environnementaux, sociaux et économiques dans la politique d'achat afin qu'elle réponde à des attentes et des impératifs exigeants en matière de développement durable.

### **Philosophie de l'outil**

Tout bien ou service consommé ou acheté a des impacts sociaux, environnementaux et économiques qui peuvent être favorables ou défavorables. Partant de ce constat, effectuer une analyse fine des besoins de l'acheteur et de son mode de consommation permet de trouver des moyens pour limiter les impacts négatifs des biens et services acquis et de renforcer ceux qui sont positifs. Quant aux résultats de l'évaluation sur l'entier de leur cycle de vie («du berceau à la tombe»), ils peuvent contribuer à orienter les choix faits à l'aune du développement durable. Dans cet esprit, les biens et services sont mis en concurrence et l'acheteur guidé dans une démarche d'achat responsable.

Les rubriques du guide:

- présentent le contexte des achats responsables et proposent des éléments de méthodes pour mettre en place ces derniers.
- fournissent des informations concernant le cadre légal, notamment ce qui à trait aux marchés publics et d'autres, par produit et service, parmi lesquelles les acheteurs pourront puiser des critères à introduire dans leurs appels d'offres.
- exposent différentes dimensions incontournables et communes à tout achat comme leurs conditions sociales de production, l'énergie grise, leur durée de vie, les transports, les emballages, les labels et certifications.
- apportent des précisions sur les différents matériaux et substances que l'on retrouve fréquemment dans les produits achetés.
- contiennent une liste des abréviations, un glossaire, ainsi qu'une bibliographie qui viendront compléter le guide.

## INFORMATIONS OFFERTES PAR LE GUIDE

Le Guide des achats professionnels responsables est composé de différentes parties qui se complètent. Voici l'ensemble des informations mises à disposition:

### **OBJECTIF, CADRE ET MÉTHODE**

- Comment utiliser ce guide
- Contexte et enjeux des achats responsables
- Méthodologie pour mettre en place une politique d'achat responsable
- Cadre légal des achats responsables

### **DIMENSIONS ET OUTILS À PRENDRE EN COMPTE**

- Conditions de travail et engagement sociétal des entreprises
- Écobilans et énergie grise
- Durée de vie et élimination
- Transports de marchandises
- Emballages et conditionnements
- Labels, certifications et autres distinctions

### **PRODUITS ET PRESTATIONS**

- Papier et carton
- Articles de papeterie et fournitures de bureau
- Matériel électrique et électronique
- Mobilier
- Vêtements
- Produits de nettoyage
- Voitures de tourisme et véhicules utilitaires légers
- Bus, véhicules d'entretien et de voirie
- Restauration
- Nuitées hôtelières et hébergement collectif
- Prestations de déplacement
- Gestion technique et entretien des bâtiments
- Aménagement et entretien des espaces verts

## **MATÉRIAUX ET SUBSTANCES**

- Bois
- Verre
- Matières plastiques
- Fibres textiles
- Cuir
- Métaux courants
- Métaux lourds et métalloïdes
- Substances chimiques
- Combustibles et carburants

## **GLOSSAIRE**

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **2.2 APPROPRIATION**

Aujourd'hui, nombreuses sont les collectivités qui souhaitent mettre en place une politique d'achat responsable. Elles sont parfois stimulées par des interventions parlementaires ou simplement motivées à contribuer à œuvrer pour le développement durable. De plus, les communes et cantons engagés dans des démarches d'Agenda 21 sont directement concernés par la mise sur pied d'une politique d'achat responsable.

Pour les entreprises, des démarches similaires existent ou sont émergentes, et les questions de transparence sur leur mode de gestion prennent de plus en plus d'importance. Ceci est notamment dû à la pression croissante des Organisations non gouvernementales (ONG). Aux côtés de ces acteurs, figurent également les organisations para étatiques, souvent subventionnées par des pouvoirs publics qui souhaitent améliorer leur fonctionnement. En effet, le développement durable est petit à petit inséré dans les bases légales et des informations quant à sa prise en compte et à sa mise en œuvre concrète devront certainement être fournies à terme pour s'assurer de la poursuite du soutien de collectivités publiques.

L'appropriation du guide par les décideurs et acheteurs, motivés et curieux d'améliorer leur politique d'achat, devrait être facilitée par la simplicité de son utilisation.

# ACHATS RESPONSABLES ET PÔLES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un achat responsable (ou durable) est un achat qui respecte l'être humain, qui tient compte des exigences de la protection de l'environnement et qui favorise le développement économique par la recherche d'efficacité, d'amélioration de la qualité et d'optimisation globale des coûts (à court, moyen et long termes).

## QUELQUES CRITÈRES POUR ACHETER RESPONSABLE

### Caractéristiques sociales

- Absence de danger pour les producteurs et les utilisateurs
- Absence de discrimination dans les lieux de production
- Conditions de travail et salariales décentes
- Absence de travail forcé
- Transfert/partage de savoirs et de savoir-faire
- Droit à la négociation pour les travailleurs

### Caractéristiques environnementales

- Absence de substances dangereuses pour l'environnement
- Réduction de matières premières non renouvelables
- Réduction de nuisances liées aux transports (production, distribution)
- Réduction des quantités de déchets
- Minimisation des impacts sur le réchauffement climatique
- Respect de la biodiversité
- Efficacité énergétique et utilisation d'énergies renouvelables
- Possibilité de recycler ou réutiliser

### Caractéristiques économiques

- Utilisation optimale des ressources
- Fonctionnalité élevée
- Solidité
- Longue durée de vie (article rechargeable, réutilisable, réparable)
- Lutte contre le gaspillage
- Utilisation aisée
- Meilleur retour sur investissement
- Influence limitée de l'effet de mode



VOITURES DE TOURISME ET VÉHICULES UTILITAIRES

# AVANTAGES DES ACHATS RESPONSABLES

Adopter une politique d'achat responsable présente de multiples avantages, tant pour l'acheteur (avantages directs) que pour la collectivité dans son ensemble (avantages indirects). Ces avantages sont souvent doubles.

## QUELQUES AVANTAGES POUR L'ACHETEUR

- Réaliser des économies en augmentant la durée de vie des produits, en diminuant les volumes d'achat et en réduisant les problèmes engendrés par des biens ou services non satisfaisants
- Accroître la solidité des articles, diminuer les défauts qu'ils pourraient présenter (meilleure satisfaction de l'utilisateur), et limiter par là même les besoins en «service après-vente»
- Être en accord avec les stratégies et législations cantonales et fédérales en matière de développement durable
- Améliorer l'image de la collectivité ou de l'entreprise en montrant qu'elle se comporte de manière responsable
- Renforcer les contacts avec les fournisseurs par une meilleure connaissance de leurs activités et des problèmes concrets qu'ils rencontrent
- Anticiper les réclamations provenant d'unités confrontées à des équipements ou services non durables
- Faciliter le travail des services d'élimination des déchets, de gestion de l'énergie, ainsi que de tous ceux qui sont en relation avec la protection de l'environnement ou des relations du travail
- Diminuer les risques de cautionner indirectement des conditions de travail inacceptables ou des pollutions de l'environnement
- S'impliquer personnellement, être en adéquation avec ses propres valeurs et valoriser son travail

## QUELQUES AVANTAGES POUR LA COLLECTIVITÉ ET LES ENTREPRISES

- Accroître l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles
- Favoriser le recours aux énergies renouvelables tout en diminuant la consommation d'énergie globale (énergie grise contenue dans les biens, énergie liée aux transports, énergie liée à l'utilisation et à l'élimination)
- Diminuer les impacts dus à des transports longs et polluants (émissions, bruit, trafic, accidents, etc.)
- Réduire l'utilisation de matériaux problématiques pouvant engendrer des coûts importants en termes de santé ou de dépollution
- Renforcer la cohérence de l'activité de l'administration publique ou de l'entreprise



- Faire progresser les fournisseurs et leur permettre d'améliorer leur système de production et leur assortiment afin qu'ils soient plus attractifs pour leurs autres clients (effet de levier)
- Diminuer les quantités de déchets et leur toxicité, pour mieux maîtriser les coûts liés à leur traitement
- Encourager les innovations responsables
- Contribuer au respect des principes de l'Organisation internationale du travail (OIT) en matière de conditions de travail.

## **2.3 UTILISATION DU GUIDE SUR INTERNET**

### **Introduction**

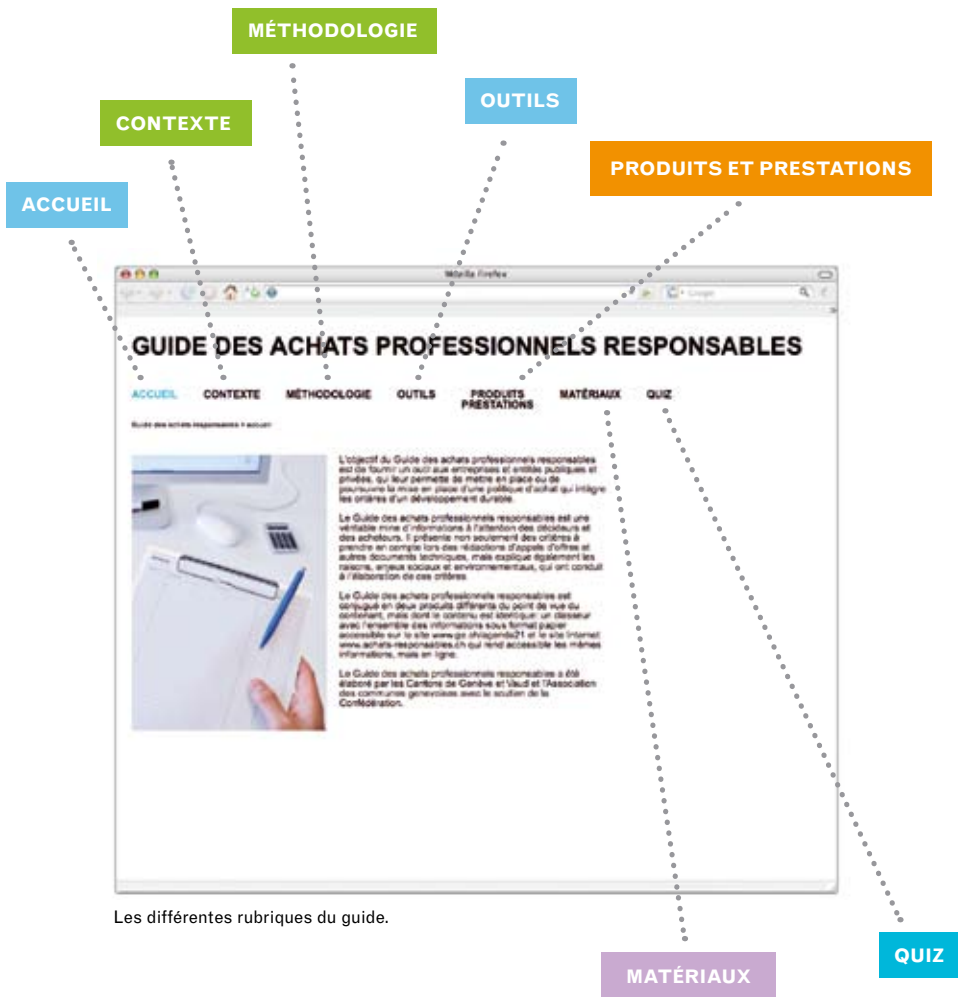
Le Guide des achats professionnels responsables est conjugué en deux produits différents du point de vue du contenant, mais dont le contenu est identique: un classeur avec l'ensemble des informations sous format papier et le site Internet [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch) qui rend accessible les mêmes informations, mais en ligne.

Sont présentées ici les différentes rubriques du guide sur Internet et les principales informations mises à disposition.

### **Différentes rubriques pour une pluralité d'approches**

Orienté vers la pratique, le guide comprend sept rubriques :

- Accueil
- Contexte
- Méthodologie
- Outils
- Produits et les prestations
- Matériaux
- Quiz



Les différentes rubriques du guide.

## CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA RUBRIQUE « ACCUEIL »

La Rubrique «Accueil» permet d'accéder à un plan du site Internet [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch). Depuis cette page il est possible de télécharger les dossiers papier sur PDF de toutes les pages internet du site. Le téléchargement du guide complet est également possible.



**CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA RUBRIQUE « CONTEXTE »**

Cette rubrique pose le cadre global dans lequel s'inscrit une politique d'achat responsable et présente également les critères principaux y relatif, ainsi que ses avantages directs et indirects. Enfin, elle met l'accent sur l'aspect économique des achats responsables en démontrant qu'une politique d'achat responsable, vue sur le long terme, n'engendre pas de surcoûts.

**INFORMATION SUR:**

- Qu'est-ce que le développement durable ?
- Qu'est-ce qu'un achat responsable ?
- Pourquoi faut-il acheter responsable ?
- Quelques critères pour des achats responsables
- Avantages des achats responsables
- Achats responsables, achats onéreux ?

GUIDE DES ACHATS PROFESSIONNELS RESPONSABLES

## OBJECTIF, CADRE ET MÉTHODE

ACCUEIL CONTEXTE **MÉTHODOLOGIE** OUTILS PRODUITS PRESTATIONS MATÉRIAUX QUIZ

Guide des achats responsables • La page • Objectif, cadre et méthode • Méthodologie pour mettre en place une démarche d'achats responsables • INTRODUCTION

### Méthodologie pour mettre en place une démarche d'achats responsables

CEtte fiche s'adresse essentiellement aux grandes et moyennes entreprises et aux collectivités publiques qui visent à instaurer de manière systématique une politique d'achat responsable dans leur structure.

#### INTRODUCTION

Cette fiche est structurée de la manière suivante :

- La **partie I** (niveau stratégique) s'adresse plus particulièrement aux décideurs d'une entreprise ou d'une collectivité publique. Elle permet de définir le cadre nécessaire au déploiement d'une politique d'achat responsable.
- La **partie II** (niveau organisationnel) s'adresse plus particulièrement aux responsables des achats. Ils y trouveront une description des différentes étapes permettant de mettre en place un plan d'action intégrant les principes de durabilité.
- La **partie III** (niveau opérationnel) propose une démarche en quatre étapes permettant la prise en compte du développement durable dans les aspects d'offre et l'évaluation des offres reçues.

**SOMMAIRE :**

- INTRODUCTION
- NAIvRE, ENGAGEMENT DE LA DIRECTION ET MÉCANISMES D'ÉVALUATION DES MÉTIERS
- NAIvRE ET PLAN D'ACTION POUR L'INTÉGRATION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACHATS
- NAIvRE SE PRISE EN COMPTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES APPELS D'OFFRES ET LEUR ÉVALUATION
- RELATIONNEMENT

**CADRE LÉGAL**

PDF

**PARTIE I**

1.1 Niveau stratégique  
Définir la politique d'achat responsable et l'implication publique

1.2 Niveau organisationnel  
Définir les rôles et responsabilités des acteurs

1.3 Niveau opérationnel  
Définir les processus et outils de mise en œuvre

**PARTIE II**

2.1 Niveau stratégique  
Définir la politique d'achat responsable et l'implication publique

2.2 Niveau organisationnel  
Définir les rôles et responsabilités des acteurs

2.3 Niveau opérationnel  
Définir les processus et outils de mise en œuvre

**ANALYSE D'IMPACTS**

3.1 Niveau stratégique  
Définir la politique d'achat responsable et l'implication publique

3.2 Niveau organisationnel  
Définir les rôles et responsabilités des acteurs

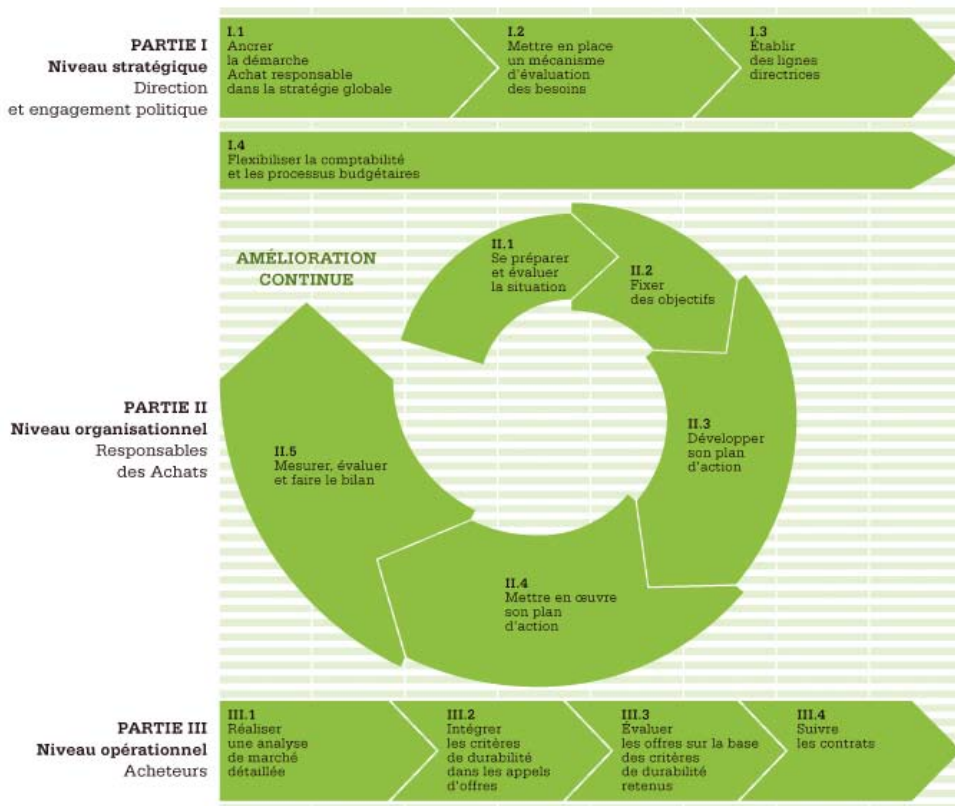
3.3 Niveau opérationnel  
Définir les processus et outils de mise en œuvre

### CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA RUBRIQUE « MÉTHODOLOGIE »

De manière précise, sont expliqués ici les niveaux stratégiques, organisationnels et opérationnels permettant de mettre en œuvre une politique d'achat responsable. Cette rubrique s'adresse particulièrement aux collectivités publiques, ainsi qu'aux grandes et moyennes entreprises, qui visent à instaurer de manière systématique une politique d'achat responsable dans leur structure. Des informations sur le cadre légal sont également disponibles.



BUS, VÉHICULES D'ENTRETIEN ET DE VOIRIE



Trois parties pour mettre en place une politique d'achat responsable.

## **PARTIE 1**

### Engagement de la direction et mécanismes d'évaluation des besoins

Les étapes du processus à suivre pour la mise en œuvre systématique d'une démarche d'achat responsable, à long terme au niveau stratégique, sont décrites. Sont concernés ici les échelons de la direction et le politique.

- I.1 Ancrer la démarche d'achat responsable dans la stratégie globale
- I.2 Mettre en place un mécanisme d'évaluation des besoins
- I.3 Établir des lignes directrices
- I.4 Flexibiliser la comptabilité et les processus budgétaires



## **PARTIE 2**

### Plan d'action pour l'intégration du développement durable dans les achats

Les étapes conduisant à la mise en place d'un plan d'action intégrant les principes de durabilité dans une politique d'achat sont décrites à un niveau organisationnel. Cette partie s'adresse donc plus particulièrement aux responsables des achats.

- II.1 Se préparer et évaluer la situation
- II.2 Fixer des objectifs
- II.3 Développer un plan d'action
- II.4 Mettre en œuvre un plan d'action
- II.5 Suivre, évaluer et faire le bilan

## **PARTIE 3**

### Prise en compte du développement durable dans les appels d'offres et leur évaluation

Une démarche pratique et très concrète, structurée en quatre étapes et destinée au niveau opérationnel, est proposée. Elle permet aux acheteurs de prendre en compte le développement durable dans les appels d'offres et l'évaluation des offres reçues.

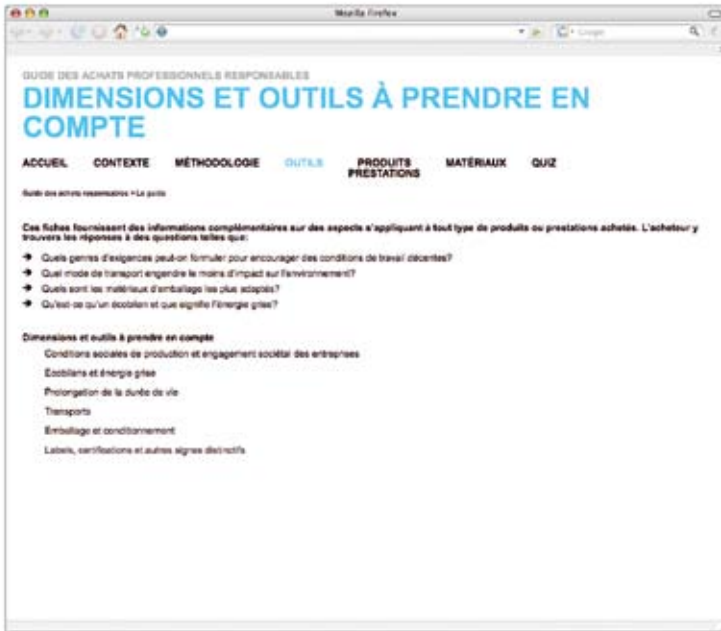
- III.1 Réaliser une analyse de marché détaillée
- III.2 Intégrer les critères de durabilité dans les appels d'offres
- III.3 Evaluer les offres sur la base de critères de durabilité retenus
- III.4 Suivre les contrats

## **CADRE LÉGAL DES ACHATS RESPONSABLES**

Dans la rubrique «Méthodologie» sont également accessibles les principales bases légales en matière de marchés publics et de développement durable, ainsi que le déroulement des procédures d'appels d'offres. La mise en relation des principes généraux de la législation avec les recommandations listées dans le guide y est explicitée et des exemples d'intégration des principes du développement durable dans les marchés publics sont fournis. Cette partie s'adresse donc prioritairement aux collectivités publiques.

### **INFORMATION SUR:**

- Bases légales pour les marchés publics
- Bases légales pour les achats responsables
- Procédures d'achat pour les marchés publics dans les cantons
- Intégration des principes du développement durable dans les appels d'offres
- Législation nationale relative aux aspects sociaux et environnementaux
- Documents de référence sur le plan international dans le domaine des achats



## CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA RUBRIQUE «OUTILS»

Dans cette rubrique se trouvent des informations essentielles dans six dimensions spécifiques communes à tout type de produit ou prestation achetée. En effet, c'est ici que l'utilisateur peut trouver des réponses à des questions se posant fréquemment, telles que *Quels genres d'exigences peut-on formuler pour encourager des conditions de travail décentes? Qu'est-ce qu'un écobilan et que signifie l'énergie grise? Faut-il remplacer un produit par un modèle plus récent ou au contraire prolonger sa durée de vie? Quel mode de transport engendre le moins d'impact sur l'environnement? Quels sont les matériaux d'emballage les plus adaptés? Sur quels labels peut-on s'appuyer pour choisir entre plusieurs produits ou fournisseurs?*

Chacune de ces six dimensions profite d'explications générales sur la thématique, ainsi que de pistes d'action pour assurer son intégration dans une politique d'achat responsable.

**INFORMATION SUR:**

- Conditions de travail et engagement sociétal des entreprises
- Ecobilans et énergie grise
- Durée de vie et élimination
- Transports de marchandises
- Emballages et conditionnements
- Labels, certifications et autres distinctions

Cette rubrique contient également un glossaire, à télécharger en format pdf, qui définit des notions et concepts évoqués dans le guide ainsi qu'une liste des abréviations utilisées.

## ZOOM SUR LES SIX OUTILS ET DIMENSIONS ÉVOQUÉS

### Conditions sociales de production

La problématique liée aux conditions sociales de production et à l'engagement social des entreprises est illustrée. Dans ce cadre est rappelé que les décisions d'achat prises en Suisse ont des répercussions au niveau mondial et diverses pistes sont également proposées pour introduire dans la politique d'achat des critères relatifs à l'engagement social des soumissionnaires.

#### « CONDITIONS DE TRAVAIL ET ENGAGEMENT SOCIÉTAL DES ENTREPRISES » C'EST :

- Textes et organismes de référence
- Etat des lieux
- Aspects sociaux du développement durable
- Pistes d'action pour la politique d'achat
- Degrés d'exigences et d'engagement
  - Critères minimaux pour des conditions de travail décentes
  - Conventions complémentaires de l'organisation internationale du travail
  - Exemples de prestations sociales complémentaires
  - Exemples d'engagements sociétaux complémentaires en faveur des collectivités
- Principaux labels et certifications

### Ecobilans et énergie grise

Les principes de l'écobilan (ou analyse de cycle de vie), instrument qui permet de recenser tous les impacts environnementaux liés à un produit ou à un service, tout au long de son cycle de vie, sont expliqués. Mesurant notamment la consommation d'énergie globale, y compris l'énergie grise, celle cachée en amont et en aval de la phase d'utilisation d'un produit, l'écobilan est donc un outil d'aide à la décision très complet et bien adapté à la problématique des achats responsables.

#### « ECOBILANS ET ÉNERGIE GRISE » C'EST :

- Ecobilan : une analyse précise des impacts environnementaux
- Énergie grise : l'énergie cachée dans les produits et prestations
- Pistes d'actions pour la politique d'achat

### **Durée de vie et élimination**

Sachant que la courte durée de vie de nombreux produits offerts sur le marché contribue à la surexploitation des ressources, il s'agit de comprendre ici quelles caractéristiques doivent être prises en compte pour différencier des produits. Cette rubrique informe de manière complète sur l'ensemble de ces aspects ainsi que sur la problématique de l'élimination.

#### **« PROLONGATION DE LA DURÉE DE VIE » C'EST :**

- Caractéristiques de la durée de vie d'un produit
- Élimination des déchets en Suisse
- Pistes d'actions pour la politique d'achat

### **Transports de marchandises**

Le transport de marchandises peut représenter un poids important, voir majeur, dans le bilan environnemental global d'un produit ou d'une prestation, selon la distance parcourue et le mode de transport utilisé. Aux côtés de l'explication des impacts des différents transports, des pistes d'actions sont proposées pour réduire ces nuisances.

#### **« TRANSPORTS DE MARCHANDISES » C'EST :**

- Des impacts importants
- Pistes d'actions pour la politique d'achat

## Emballages et conditionnements

L'impact des emballages sur l'environnement n'est pas négligeable sachant que leur durée de vie est très courte, et une fois utilisés, ils deviennent rapidement et généralement des déchets à la charge de l'acquéreur. Ici sont proposées des comparaisons entre divers emballages et des pistes d'actions concrètes pour les responsables d'achat.

### « EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT » C'EST:

- Définition
- Consommation en hausse
- Fonctions des emballages
- Comparaison entre divers emballages
- Pistes d'action pour la politique d'achat

## Labels, certifications et autres signes distinctifs

Les labels, certifications et autres distinctions ont pour vocation d'informer l'acheteur sur la qualité environnementale ou sociale d'un produit ou d'un service. Mais, étant très nombreux, il n'est pas toujours aisé, sans explications ni comparatifs détaillés, de s'y retrouver ni de réussir à cerner leurs spécificités<sup>13</sup> pour choisir le ou les plus adaptés aux principes de durabilité à intégrer dans la politique d'achat mise en place. Des informations complètes sont disponibles dans cette partie.

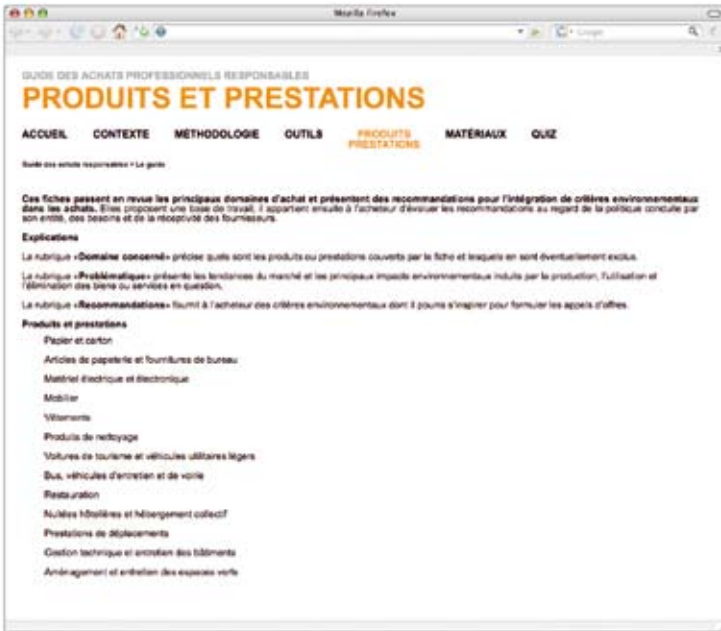
### « LABELS, CERTIFICATIONS ET AUTRES SIGNES DISTINCTIFS » C'EST:

- Principaux types de distinctions
- Certifications
- Codes de conduite ou lignes directrices
- Labels
- Indices

<sup>13</sup> Dans le domaine, la fondation suisse pour la pratique environnementale (PUSCH) offre des renseignements sur les labels, évalue ces derniers régulièrement et met à disposition une base de données complète sur le site [www.labelinfo.ch](http://www.labelinfo.ch). La plateforme sur les achats responsables du Secrétariat à l'économie (SECO) ([www.nachhaltigebeschaffung.org](http://www.nachhaltigebeschaffung.org)) s'avère aussi être un outil pratique.



RESTAURATION



### **CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA RUBRIQUE « PRODUITS ET PRESTATIONS »**

Depuis cette rubrique, les pages Internet comprenant les informations sur les principaux domaines d'achat sont accessibles.

- Papier et carton
- Articles de papeterie et fournitures de bureau
- Matériel électrique et électronique
- Mobilier
- Vêtements
- Produits de nettoyage
- Voitures de tourisme et véhicules utilitaires légers
- Bus, véhicules d'entretien et de voirie
- Restauration
- Nuitées hôtelières et hébergement collectif
- Prestations de déplacement
- Gestion technique et entretien des bâtiments
- Aménagement et entretien des espaces verts





NUITÉES HÔTELIÈRES ET HÉBERGEMENT COLLECTIF

## EXEMPLE D'UNE PAGE « PRODUIT ET PRESTATIONS » : LE PAPIER ET LE CARTON

Cette page comprend l'ensemble des informations pour l'intégration de critères environnementaux pour ledit produit. Pour rappel, les critères sociaux des achats, qui sont communs à tous les achats, sont accessibles par le biais de la rubrique « Outils ».

### 1. Domaine concerné

**4. Labels**

**5. Matériaux liés**

**6. Dossier à télécharger**

**3. Problématique**

**2. Recommandations**

Rubrique produits et prestations, exemple du papier et carton.

## 1. Domaine concerné

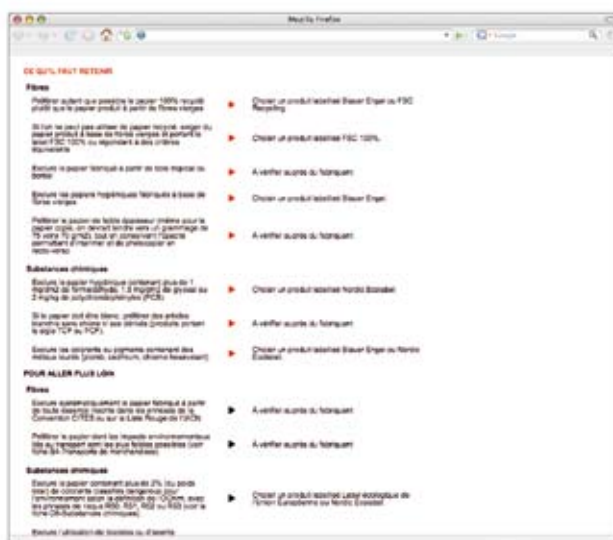
Ce paragraphe précise quels sont les produits ou prestations couverts et lesquels en sont éventuellement exclus.

## 2. Recommandations

Ce chapitre fournit à l'acheteur des critères environnementaux dont il peut s'inspirer pour formuler les appels d'offres. Les recommandations sont classées en 3 catégories: les prioritaires (ce qu'il faut retenir), les supplémentaires (pour aller plus loin) et celles liées à des bases légales suisses.

A considérer comme une base de travail, les recommandations doivent ensuite être évaluées par l'utilisateur en fonction de la politique conduite par son entité, des besoins et de la réceptivité des fournisseurs.

Lorsqu'ils existent, le ou les principaux labels certifiant du respect du critère sont précisés en regard des recommandations. Toutefois, le fournisseur est libre d'apporter d'autres «preuves» du respect du critère que celles listées dans ce chapitre.



Exemple de recommandations pour le papier et le carton.

### 3. Problématique

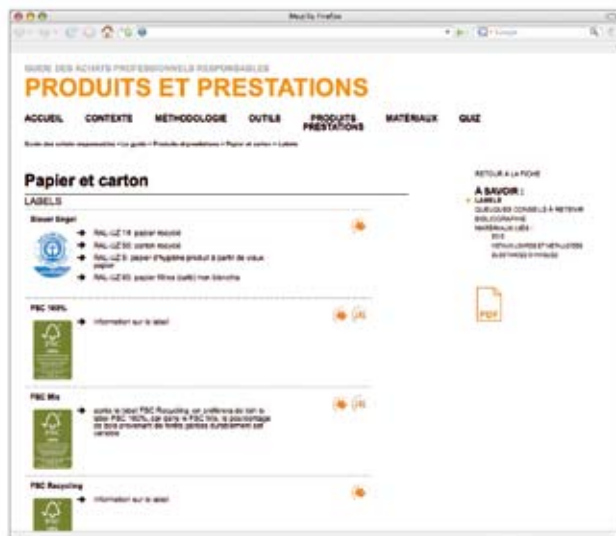
Cette page Internet présente les tendances du marché et les principaux impacts environnementaux et sociaux induits par la production, l'utilisation et l'élimination des biens ou services en question.



Exemple de la problématique pour le papier et le carton.

#### 4. Labels

Cette page Internet liste les principaux labels existant pour le produit sélectionné. Les labels et certifications mis en avant dans le guide ont été choisis majoritairement parmi ceux qui revêtent une haute indépendance (pas de labels de marques), qui sont généralement reconnus ou cités sur un plan international ou par la Confédération, et qui couvrent les domaines traités. Dans certains cas, il s'agit de labels pour des produits alimentaires locaux gérés par des associations faitières.



Labels pour le papier et le carton.

## **5. Matériaux liés**

Cette page renvoie directement vers les principaux matériaux et substances composant le produit étudié et qui sont listés dans la rubrique « Matériaux » du site.

## **6. Téléchargement**

Sur la droite de la page, l'ensemble des informations de la rubrique est accessible sous format PDF pour le téléchargement.

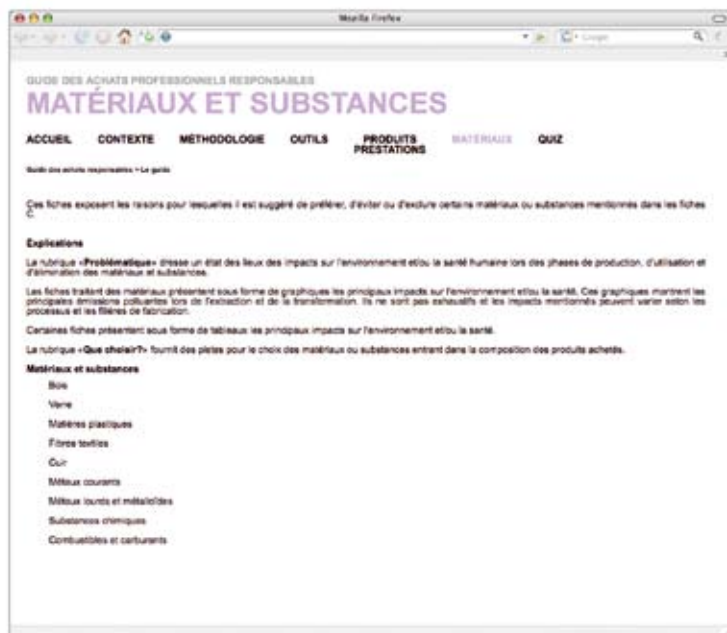
Le téléchargement des dossiers composant chaque rubrique est également possible par le biais de la page Internet « Plan du site » accessible depuis la rubrique « Accueil ».



Accès au téléchargement du dossier



PRESTATIONS DE DÉPLACEMENT



### CE QUE VOUS TROUVEREZ DANS LA RUBRIQUE « MATÉRIAUX »

Cette rubrique « Matériaux » permet d'accéder aux différentes pages offrant l'ensemble des informations sur les matériaux composant les différents produits.



## EXEMPLE DE LA RUBRIQUE MATÉRIAUX POUR LE BOIS

The image shows a screenshot of a website page titled "MATÉRIAUX ET SUBSTANCES" under the heading "GUIDE DES ACHATS PROFESSIONNELS RESPONSABLES". The page has a navigation menu with items: ACCUEIL, CONTEXTE, METHODOLOGIE, OUTILS, PRODUITS PRESTATIONS, MATÉRIAUX, and QUI. The main content area is titled "Bois" and contains a paragraph of text. To the right, there is a sidebar with a list of links under the heading "A SAVOIR :". Four callout boxes on the right side of the page point to specific elements: "1. Problématique" points to the main text, "2. Impacts sociaux et environnementaux" points to the sidebar, "3. «Que choisir?» et «Labels»" points to a link in the sidebar, and "4. Produits liés" points to another link in the sidebar.

Rubrique matériaux, exemple du bois.

### 1. Problématique

Ce chapitre dresse un état des lieux des impacts sur l'environnement et/ou la santé humaine lors des phases de production, d'utilisation et d'élimination du matériau ou de la substance. Ainsi, bien que les impacts mentionnés puissent varier selon les processus et les filières de fabrication, ces informations permettent à l'utilisateur d'avoir une idée, par exemple, des principales émissions polluantes induites par l'extraction du matériau et sa transformation.

### 2. Principaux impacts sur l'environnement et/ou la santé

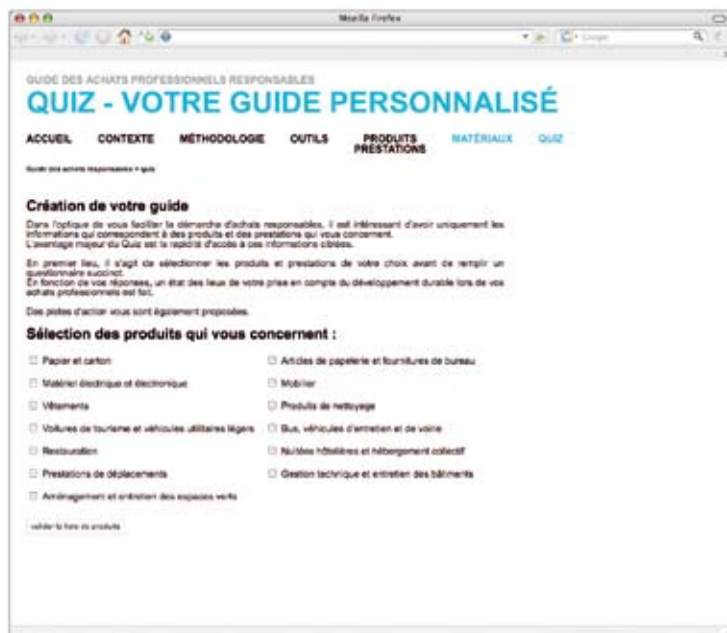
Cette page a pour objectif de détailler les effets négatifs pouvant être induits lors de chaque étape de production et de transformation des matériaux. A noter que ces effets peuvent varier en fonction des processus de production. Des tableaux et graphiques permettent une compréhension rapide et facilitée des informations.

### 3. «Que choisir?» et «Labels»

Ces liens conduisent à des pages comprenant des pistes pour la comparaison et le choix des matériaux et des substances entrant dans la composition des produits achetés, ainsi que des informations sur les principaux labels.

### 4. Produits liés

Cette page renvoie directement vers les principaux produits qui constituent les matériaux et substances étudiés ici et qui sont listés dans la rubrique «Produits et prestations» du site.



Rubrique quiz.

## CRÉATION DE VOTRE GUIDE PERSONNALISÉ

La rubrique «Quiz» s'apparente à un onglet «Recherche personnalisée». C'est en effet une partie interactive permettant à l'utilisateur de rechercher des informations ciblées sur un ou divers types de produits et prestations et de créer, en quelque sorte, son guide personnalisé des achats professionnels responsables, en fonction de ses besoins spécifiques.

Les avantages majeurs de cette rubrique sont donc la rapidité de la recherche et l'accès à une information ciblée.



PRESTATIONS DE GESTION TECHNIQUE ET D'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

## EXPLICATION DU FONCTIONNEMENT DU QUIZ

Premièrement, l'utilisateur choisit les produits et prestations pour lesquels il a un intérêt.

GUIDE DES ACHATS PROFESSIONNELS RESPONSABLES

### QUIZ - VOTRE GUIDE PERSONNALISÉ

ACCUEIL CONTEXTE METHODOLOGIE OUTILS **PRODUITS PRESTATIONS** MATERIAUX QUIZ

Guide des achats responsables ? qui ? pourquoi ?

Questions

**Papier et carton**

Est-ce que vous êtes attentif aux labels lors de vos achats ?

Est-ce que le tri-brancheur est important ?

**Vêtements**

Les idées pour les vêtements influencent-ils votre choix ?

La durée de vie des vêtements est-elle importante pour vous ?

**Bouillottes d'activités et de sport**

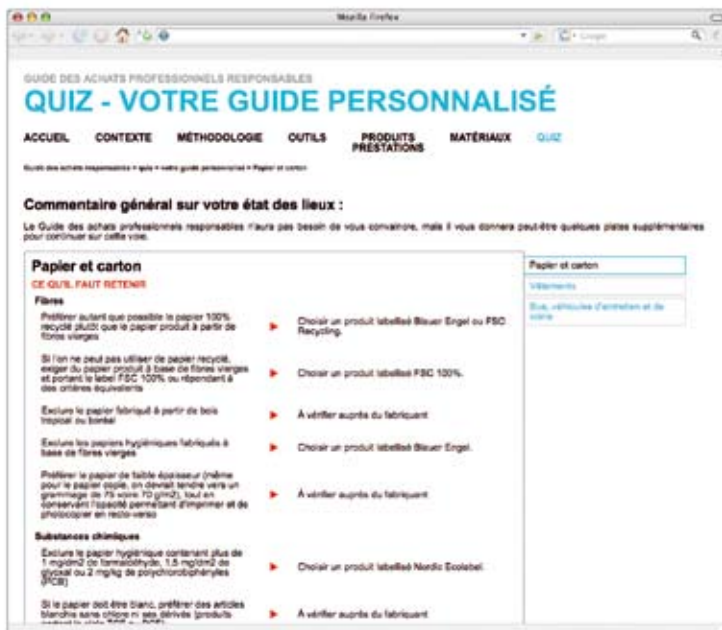
Les résultats énergétiques influencent-elles vos achats ?

La consommation d'énergie au stade est-elle un critère de choix ?

Avant de faire un achat, avez-vous défini vos besoins ?

Questionnaire simple sur les différents domaines de produits et de prestations sélectionnés.

Après avoir sélectionné les items choisis, quelques questions sur les critères d'achats que l'acheteur utilise déjà et par rapport à l'évaluation de ses besoins sont posées.



Exemple de recommandations ciblées obtenues par le Quiz suite au questionnaire, exemple du papier et carton.

## RÉSULTATS

En fonction des réponses données, un commentaire apparaît. Il fait le point sur les efforts déjà entrepris et ceux pouvant encore l'être. Sous le commentaire, des recommandations sont listées en fonction de l'ordre de priorité de mise en œuvre.

## POSSIBILITÉ DE SUIVI D'UNE POLITIQUE D'ACHAT

Un fichier excel est téléchargeable. Il propose une structure simple, sorte de feuille de route pour l'utilisateur désirant mettre en œuvre, progressivement et sur le long terme, des actions pour tendre vers une politique d'achat responsable.

## **2.4 DIFFUSION ET PERSPECTIVES**

Le Guide des achats professionnels responsables est diffusé par les Cantons de Genève et de Vaud. Le Canton de Genève a élaboré un classeur contenant l'entier du guide sous format papier. Il peut être commandé auprès du Service cantonal du développement durable ou téléchargé sur le site [www.ge.ch/agenda21](http://www.ge.ch/agenda21). La promotion de la version Internet du guide par le biais du présent Jalons est la voie choisie par l'Unité du développement durable du Canton de Vaud.

Des cours sur l'utilisation du guide, pour différents publics spécifiques, seront organisés par les Cantons de Genève et Vaud à court terme. Il s'agira de répondre aux différents besoins des utilisateurs annoncés et d'utilisateurs potentiels.

Le Guide des achats professionnels responsables n'est pas figé. La version actuelle, hébergée sur le site [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch), sera régulièrement complétée et mise à jour en fonction des retours d'expériences faites grâce aux entreprises et organisations qui s'en inspireront. L'objectif est que l'outil soit confronté à la réalité du terrain et que ses développements futurs puissent assurer sa pertinence et renforcer sa légitimité.

Cette perspective d'amélioration continue s'avère nécessaire en regard de l'évolution constante des critères de développement durable pour une politique d'achat et des aspects réglementaires de ces derniers.

A terme, la faisabilité d'une traduction en allemand, voire en anglais, du site Internet [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch), développé selon le mode du logiciel libre, sera étudiée avec comme objectif d'assurer une large utilisation.



PRESTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS





## **COLLECTION « JALONS »**

- 1 Le développement durable au service des bâtiments, 2003
- 2 Construire un savoir-faire au service des bâtiments, 2004
- 3 Le CeRN de Bursins, du concours au chantier, 2004
- 4 Indicateurs de développement durable pour le canton de Vaud, 2006
- 5 Développement durable : 26 exemples concrets, 2009
- 6 Sméo Fil rouge pour la construction durable, 2009
7. Guide des achats professionnels responsables sur internet, 2010

### **Texte original**

Viviane Keller,

Cheffe de l'Unité de développement durable, Etat de Vaud.

Valérie Brugger,

Cheffe de projet au sein de l'Unité de développement durable, Etat de Vaud

Gaël Gillibert,

Chef de projet au sein de l'Unité de développement durable, Etat de Vaud

### **Rédactrice**

Camille Rol, équiterre

### **Editeurs**

Etat de Vaud, juin 2010

### **Graphisme**

Jalon 7 - Guide des achats professionnels responsables sur internet

[www.atelierpoisson.ch](http://www.atelierpoisson.ch)

### **Photos**

Thierry Zufferey (sauf mentionnées)

### **Impression CADEV, Lausanne**

Imprimé sur Cyclus (recyclé), offset, matt, blanc (ange bleu et cygne blanc),

100% vieux papier (intérieur), et Z-offsetW label FSC-Mix (couverture)

### **Copyright**

Unité de développement durable, Etat de Vaud.

Reproduction autorisée avec mention de la source, sauf à des fins commerciales.

## GUIDE DES ACHATS PROFESSIONNELS RESPONSABLES SUR INTERNET

Le Guide des achats professionnels responsables est un outil destiné aux collectivités, entités publiques et entreprises privées. Il leur permet d'initier ou de poursuivre la mise en place d'une politique d'achat qui intègre les critères d'un développement durable.

Cet ouvrage est une véritable mine d'informations à l'intention des décideurs et des acheteurs.

Il présente non seulement des critères à prendre en compte lors de la rédaction d'appels d'offres et autres documents techniques, mais explique également les raisons, enjeux sociaux et environnementaux, qui ont conduit à l'élaboration de ces critères.

Elaboré par les Cantons de Vaud et Genève, l'Association des communes genevoises avec le soutien de la Confédération, ce guide est un instrument de travail transversal qui permet de matérialiser cette nouvelle façon, globale et systémique, d'appréhender le développement de notre société.

Inscrit dans la démarche Agenda21, le Guide des achats professionnels responsables est accessible via le site [www.achats-responsables.ch](http://www.achats-responsables.ch) et, sous format papier, depuis [www.ge.ch/agenda21](http://www.ge.ch/agenda21)

**AGENDA21**